



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1501

Plan d'investissement énergétique et développement durable - Opérations 60021840 "PCET - Production d'énergie renouvelable" et 60021845 " PCET - Travaux d'économie d'énergie" - Lancement des opérations et affectation d'une partie de l'AP 2015-3, programme 20020

Délégation Générale à l'Immobilier et aux Travaux

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1501 - PLAN D'INVESTISSEMENT ENERGETIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE - OPERATIONS 60021840 "PCET - PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE" ET 60021845 " PCET - TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE" - LANCEMENT DES OPERATIONS ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-3, PROGRAMME 20020 (DÉLÉGATION GÉNÉRALE À L'IMMOBILIER ET AUX TRAVAUX)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Plan d'investissement énergétique et développement durable » et le vote ou l'actualisation des AP, dont celle « Plan d'investissement énergétique et développement durable 2015-2020 » n° 2015-3, programme n° 20020.

Par délibération séparée, est soumis également au Conseil municipal un projet de renforcement et d'élargissement du Plan Climat Energie Territorial (PCET) qui permet d'atteindre les objectifs ambitieux en matière de changement climatique et de maîtrise de l'énergie que la Ville de Lyon s'est fixée.

Le « plan d'investissement énergétique et développement durable » a été défini pour un montant total de 10 000 000 € TTC, pour la période 2015-2020. Il permettra de financer des actions concrètes de protection de l'environnement, de maîtrise de l'énergie, de cohésion sociale et de consommation responsable en complément d'opérations inscrites au plan d'équipement pluriannuel 2015-2020 ou dans le cadre d'opérations nouvelles.

Dans le premier cas, les opérations individualisées feront l'objet de délibérations spécifiques qui seront inscrites au Conseil municipal selon leur propre calendrier. La moitié du budget du plan d'investissement énergétique et développement durable, soit 5 000 000 € TTC, sera réservée pour ces opérations.

Dans le second cas, les opérations nouvelles concernent quant à elles deux thématiques distinctes :

- les travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments municipaux, axe n° A-1 du PCET ;
- et la production d'énergie renouvelable, axe n° A-3 du PCET.

Les études et travaux à financer avec l'enveloppe thématique « PCET - travaux d'économie d'énergie » concernent la rénovation énergétique de bâtiments municipaux existants, c'est-à-dire l'isolation, le changement des menuiseries extérieures, le chauffage, la ventilation, le rafraîchissement ou encore l'éclairage.

Les études et travaux à financer avec l'enveloppe thématique «PCET - production d'énergie renouvelable» concernent la création d'installations de production d'énergie renouvelable sur les ensembles immobiliers de la Ville de Lyon telles que les installations de production d'électricité photovoltaïque, les installations solaires thermiques, de chauffage par géothermie ou encore de chauffage au bois. En particulier le plan de développement du potentiel photovoltaïque sur les toitures des bâtiments municipaux sera financé sur cette opération.

Les montants estimés à l'horizon 2020 sont les suivants :

- Opération n° 60021845 « PCET - travaux d'économie d'énergie » : 3 000 000 € TTC ;
- Opération n° 60021840 « PCET - production d'énergie renouvelable » : 2 000 000 € TTC.

Ces opérations sont financées par affectation de l'AP n° 2015-3 « Plan d'investissement énergétique et développement durable 2015-2020 », programme 20020 « Travaux du propriétaire Tous secteurs ».

Une liste indicative des études et travaux à financer est jointe à la présente délibération. La désignation des ensembles immobiliers et les montants des travaux à financer pourront être modifiés compte tenu des ajustements nécessaires dans le cadre du suivi du PCET.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2015/1493 du 28 septembre 2015 ;

Vu la liste indicative des travaux à financer ;

Oùï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1- Les opérations 60021840 « PCET - Production d'énergie renouvelable » et 60021845 « PCET - Travaux d'économie d'énergie » sont approuvées. Elles sont financées par affectation d'une partie de l'AP n° 2015-3 « Plan d'investissement énergétique et développement durable 2015-2020 », programme 20020 « Travaux du propriétaire Tous secteurs ».

2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 20020, AP n° 2015-3, opérations 60021840 et 60021845 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 (et autres), fonctions diverses, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

	Opération n° 60021840 PCET - Production d'énergie renouvelable	Opération n° 60021845 PCET - Travaux d'économie d'énergie
2015	150 000 € TTC	50 000 € TTC
2016	350 000 € TTC	500 000 € TTC
2017	500 000 € TTC	500 000 € TTC
2018	500 000 € TTC	600 000 € TTC
2019	500 000 € TTC	600 000 € TTC
2020		750 000 € TTC

3- Pour la mise en œuvre de ces opérations, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions, y compris de l'ADEME, du FEDER, du FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY